



HEFP

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE
EN FORMATION
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

Filière d'études sanctionnée par un certificat pour les enseignantes et les enseignants d'éducation physique en formation professionnelle de base (CSP)

Descriptif de module

Du 1er août 2021

Le directeur / La directrice de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP, vu l'art. 13, al. 3 de l'ordonnance du Conseil de l'IFFP du 22 juin 2010 relatif aux offres de formation et aux titres de l'IFFP (ordonnance sur les études à l'IFFP), édicte le module ci-après :

Module	Crédits ECTS
Système et contexte de la formation professionnelle et éducation physique en formation professionnelle de base	10



Légende et documents de référence

- Niveaux de module :
 - A** Advanced level course (module destiné à l'approfondissement des connaissances de base dans un domaine)
 - B** Basic level course (module destiné à l'introduction des connaissances de base dans un domaine)
 - S** Specialised level course (module destiné au développement de connaissances et d'expériences dans un domaine)

- Types de modules :
 - C** Core course (module destiné à l'introduction des connaissances de base dans un secteur)
 - R** Related course (module de soutien pour un secteur fondamental, par exemple pour l'introduction de connaissances préliminaires ou complémentaires)
 - M** Minor Course (module optionnel ou complémentaire)

- Objectifs et Normes selon Plan d'études cadre (PEC) du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI du 1^{er} février 2011 consultable sur le site internet du SEFRI

- Compétences et Situations selon Profils de compétences des responsables de la formation professionnelle (IFFP, 2019), consultable sur la plateforme d'études

- Champs thématiques (IFFP, 2018), consultable sur la plateforme d'études



Module « Système et contexte de la formation professionnelle et éducation physique en formation professionnelle de base »

	Nom du module	Système et contexte de la formation professionnelle et éducation physique en formation professionnelle de base		
1	Niveau du module	S		
2	Type de module	Related course		
		Le module s'inscrit dans un plan d'études pour l'enseignement du sport dans les écoles professionnelles et propose une mise en contexte. Il initie les enseignantes et les enseignants disposant d'une autorisation à enseigner l'éducation physique au système de la formation professionnelle, en leur apprenant son histoire et en leur présentant les différents acteurs qui interviennent dans les trois lieux de formation (école professionnelle, entreprise, cours interentreprises). L'accent est principalement mis sur l'enseignement de l'éducation physique, le public visé par la formation et la didactique spécifique à la formation professionnelle.		
3	Nombre de crédits ECTS	10 crédits ECTS		
4	Heures de formation¹	300 heures (total)		
		<ul style="list-style-type: none"> • enseignement présentiel : 75 heures • travail individuel : 185 heures (dont 40 heures consacrées à la mise en réseau avec réflexion sur sa propre activité d'enseignement <i>ou</i> à un stage d'enseignement en éducation physique dans une école secondaire supérieure (formation professionnelle initiale) • procédure de qualification : 30 heures 		
5	Objectifs PEC	Objectifs :	Compétences prioritaires	Situations de référence
	Normes PEC	OBJ 1-7	F, G, H, I, L, M	F1-3, G5, G6, H2, I1-4, L2, L3, M1, M2, M6
	Compétences	Normes :		
	Situations de référence	1.1/2.1- 2.2/2.6- 2.7/3.1- 3.2/4.1- 4.2/5.1/6.1-6- 2/7.1	Compétences complémentaires	Situations de référence
			A, B, C, E	A2, A3, B2, B5, C4, C8, E1

¹Le temps de présence et de travail individuel sont ouverts à l'apprentissage mixte (*blended*).



6	Champs thématiques	le, lg, lh, li, IIa, IIb, IIh, IIj, III, IIIb
7	Procédure de qualification	Procédure de qualification : examen oral ou examen écrit ou travail écrit
8	Modules préliminaires exigés	Autorisation à enseigner l'éducation physique dans la formation professionnelle initiale (voir Conditions d'admission)
9	Remarques	I. Relations avec d'autres modules - II. Options spécifiques - III. Autre Pour obtenir le certificat, les étudiantes et les étudiants doivent avoir suivi un stage d'enseignement en éducation physique dans une école secondaire supérieure (formation professionnelle de base) ou exercer la fonction d'enseignant ou d'enseignante d'éducation physique en formation professionnelle de base et disposer d'une expérience en entreprise de six mois (art. 46.1 OFPr)
